

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 6 juillet 2015 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Alexandre Malette, Jérôme Fillion, Rhéol Bissonnette, Gabriel Savoie, Roger Cyr sous la présidence de M. Camille David, maire.

Est absent : M. Hugues Grégoire

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes du 1^{er} juin 2015.
3. Adoption des minutes du 8 juin 2015.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport de l'inspecteur.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Envoi des chèques aux élus. (Gabriel)
13. Retour sur la publication dans MAGvision. (Gabriel)
14. Texte revue Quorum : De réels pouvoirs économiques. (Gabriel)
15. Suivi « Palmarès des municipalités les plus taxées ». (Gabriel)
16. Fermeture du bureau pour les vacances.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. Avis de motion du règlement # 332.

TRANSPORT

18. Entretien de la halte. (Gabriel)
19. Rue Principale face à la Jacobée. (Gabriel)
20. Soumissions reçues pour les travaux été 2015.
21. TECQ 2014-2018.
22. Programme AIRRL.
23. Offre de services de SNC Lavalin « Réfection d'une partie de la route des Chutes ».
24. Servitude de passage (Yolande Bernier).

HYGIÈNE DU MILIEU

25. Formation eau potable.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

26. Plan d'action Familles & aînés : approbation par le Conseil.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

27. Avis de motion du règlement # 331.
28. Adoption du premier projet du règlement # 331.
29. Avis de motion du règlement # 333.
30. Adoption du projet du règlement # 333.

31. Collaboration bâtiments écrasés. (Gabriel)
32. Dossier du 625 Principale (fauchage, déchets). (Gabriel)
33. Participation à la première phase de réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti.

DIVERS

1. Rang 6 Est.
2. 620 Principale.
3. Pelouse face à la Jacobée.
4. Permis porte-à-porte.

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

149-07-15 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 1^{er} JUIN 2015

150-07-15 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 8 JUIN 2015

151-07-15 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du 8 juin 2015 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La DG en fait un bref suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

152-07-15 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	11 006.47
Incendie :	2 568.61
Voirie :	23 039.02

Hygiène du milieu :	12 772.12
Urbanisme :	4.69
Loisirs :	6 659.65
AEVT :	857 520.53
Salaires :	19 262.44

TOTAL	932 833.53 \$
--------------	----------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

153-07-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur David invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

M. David fait son rapport (transition de la SDE).

RAPPORT DES CONSEILLERS

M. Gabriel Savoie

Bibliothèque : retour sur le bingo qui fut un succès et dont le comité est bien content.

Le comité tient à être consulté en regard de la dénonciation reçue de la Commission scolaires des Appalaches en regard du local de la bibliothèque.

Patrimoine : le projet de 175 000 \$ est en montage pour être déposé. En mode préparation de l'activité de la Nuit des Légendes.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

Des travaux manuels d'asphaltage sont et seront faits dans les prochaines semaines.

Le fauchage des abords de chemins sera fait avant les vacances si l'entrepreneur est disponible.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ENVOI DES CHÈQUES AUX ÉLUS (GABRIEL)

M. Savoie s'interroge si la DG ne pourrait pas remettre les paies des élus en main propre ou dans l'enveloppe contenant les documents du mois ?

RETOUR SUR LA PUBLICATION DANS MAGVISION (GABRIEL)

Il a eu de bons commentaires de la part de 2 personnes.

TEXTE REVUE QUORUM : DE RÉELS POUVOIRS ÉCONOMIQUES (GABRIEL)

Texte de la revue QUORUM de juin 2015 remis à tous les élus.

SUIVI « PALMARÈS DES MUNICIPALITÉS LES PLUS TAXÉES » (GABRIEL)

Il a fait et remis un comparatif à tous les élus en regard de sa situation personnelle versus l'article paru dans le Courrier Frontenac en date du 29 avril 2015.

FERMETURE DU BUREAU POUR LES VACANCES

154-07-15

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé du 17 juillet au 2 août 2015 pour les vacances estivales.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 332

AVIS DE MOTION est donné par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement # 332 décrétant une dépense et un emprunt du même montant permettant l'achat d'un camion-citerne incendie neuf et autorisant le financement dudit achat.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

TRANSPORT

ENTRETIEN DE LA HALTE (GABRIEL)

Des travaux d'amélioration ont été faits depuis la demande par 2 citoyennes.

RUE PRINCIPALE FACE À LA JACOBÉE (GABRIEL)

Des discussions sont en cours entre le MTQ et SNC pour gérer la déficience. TGC devra présenter une solution acceptable. Le laboratoire a été consulté par SNC à ce sujet.

SOUSSIONS REÇUES POUR LES TRAVAUX ÉTÉ 2015

155-07-15

ATTENDU la seule soumission reçue suite à la demande de soumission lors de la séance de juin 2015;

ATTENDU QUE le seul entrepreneur est H. & N. Nadeau inc.;

ATTENDU QUE les prix sont les suivants :

Rang 6 Ouest – creusage de fossés

Pelle : 120.72 \$/h
Camion : 92.00 \$/h

Rang 11 d'Inverness – creusage de fossés

Pelle : 120.72 \$/h
Camion : 92.00 \$/h

Rang 11 d'Inverness – changer un ponceau existant

Pelle : 143.72 \$/h
Camion : 92.00 \$/h
Compacteur : 69.00 \$/h
Niveleuse : 143.72 \$/h
MG 20 : 18.40 m³
Matériel brut : 9.78 \$/m³

Rang St-Pierre - rechargement

Forfaitaire : 24 719.63 \$

Route des Chutes – creusage de fossés (secteur Nicol Payeur)

Pelle : 120.72 \$/h

Camion : 92.00 \$/h

Route des Chutes – creusage de fossés (secteur limite de Leeds/Ste-Agathe)

Pelle : 120.72 \$/h

Camion : 92.00 \$/h

Route des Champs Fleuris Sud - rechargement

Forfaitaire : 19 775.70 \$

Route des Champs Fleuris Sud – creusage de fossés

Pelle : 120.72 \$/h

Camion : 92.00 \$/h

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'exécution des travaux soit confiée à H. & N. Nadeau inc.

Que les travaux soient exécutés à tour de rôle selon les disponibilités budgétaires.

TECQ 2014-2018

156-07-15

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementales dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementales qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL (AIRRL)

157-07-15

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a pris connaissance des modalités du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

OFFRE DE SERVICES DE SNC LAVALIN « RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DES CHUTES »

158-07-15

ATTENDU la demande présentée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE les travaux consistent en la réfection d'une partie de la route des Chutes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte l'offre de services professionnels présentée par SNC Lavalin inc. et portant le numéro 873537-0393 dans le cadre de ce projet.

QUE Mme Nathalie Laflamme, directrice générale/secrétaire-trésorière, soit autorisée, et elle l'est par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ladite offre de services.

SERVITUDE DE PASSAGE (YOLANDE BERNIER)

Une rencontre a eu lieu le 30 juin entre Mme Bernier et les concernés par le droit de passage.

Mme Bernier s'est présentée à la séance du 6 juillet pour aviser de ce qui suit : la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds décidera où elle veut passer et vous m'aviserez par la suite du choix étant donné que je suis chez-nous et qu'il est de mon droit de savoir.

La dg verra avec le responsable des services techniques à déterminer l'endroit le plus convenable et le présenter aux élus et à Mme Bernier.

HYGIÈNE DU MILIEU

FORMATION EAU POTABLE

159-07-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire M. Sylvain Fillion au

programme de qualification des opérateurs en eau potable auprès de la Commission scolaire des Trois-Lacs.

QUE les droits exigibles de 111 \$ soient payés.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

PLAN D'ACTION FAMILLES & AÎNÉS : APPROBATION PAR LE CONSEIL

Une première rencontre a eu lieu le 6 juillet. Une deuxième est prévue le 13 juillet.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 331

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Cyr et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement # 331 amendant le règlement de zonage numéro 175.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT # 331

160-07-15

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le premier projet du règlement numéro **331** amendant le règlement de zonage numéro 175 soit et est adopté.

QUE l'assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 4 août 2015 à 19 h à la salle l'Amicale.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 333

AVIS DE MOTION est donné par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement de concordance # 333 amendant le règlement de zonage numéro 175.

ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT # 333

161-07-15

Proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet du règlement de concordance numéro **333** amendant le règlement de zonage numéro 175 soit et est adopté.

QUE l'assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 4 août 2015 à 19 h à la salle l'Amicale.

COLLABORATION BÂTIMENTS ÉCRASÉS (GABRIEL)

Serait bien qu'un suivi soit fait en regard des solages.

DOSSIER DU 625 PRINCIPALE (FAUCHAGE, DÉCHETS) (GABRIEL)

La DG avise qu'elle a envoyé lettre par courrier et discuter avec un responsable de cette résidence afin que le tondage soit fait régulièrement. Aussi serait bien que du ramassage soit fait sur ladite propriété. À suivre selon les développements.

PARTICIPATION À LA PREMIÈRE PHASE DE RÉALISATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

162-07-15

Attendu que le projet d'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches a été priorisé au plan d'action culturel de la MRC des Appalaches 2015-2017;

Attendu que le projet d'inventaire est financé par l'entente triennale de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications et par l'enveloppe régionale du fonds du Pacte rural de la MRC des Appalaches;

Attendu que le Centre d'archives de la région de Thetford (CART) a été mandaté par le Comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches pour diriger le projet d'inventaire;

Attendu que la première des trois phases de réalisation se déroule au cours de l'été 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à la première phase de réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti menée à l'été 2015 par le Centre d'archives de la région de Thetford (CART) et d'y contribuer pour un montant de 500 \$.

DIVERS

RANG 6 EST

M. Rhéol Bissonnette informe qu'il y a une anomalie à vérifier au bout du rang 6 Est donnant sur la route 271 Nord.

DOSSIER DU 620 PRINCIPALE

Les employés vont s'informer si les intéressés poursuivent toujours leur projet. Aussi le premier projet du règlement # 331 répond aux questions pour cette séance.

PELOUSE FACE À LA JACOBÉE

M. Roger Cyr mentionne qu'il faudrait valider pour le tondage à cet endroit sur la propriété de M. Nicol Payeur.

PERMIS PORTE-À-PORTE

Demandé par Vertdure et le conseil refuse de leur donner.

LEVÉE DE LA SÉANCE

163-07-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21h55.

Camille David
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière